

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS

La Société Immobilière et de Participations « SIMPAR », informe ses actionnaires et le public, que son l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le Vendredi 27 Juin 2014 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2013 à partir du Jeudi 03 Juillet 2014 à raison de 1,500 DT par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.